

✗ DÉCHETS TOXIQUES



Deux possibilités :

- **Dépôt à la déchèterie du SIVaTRU,**
- **Dépôt au véhicule stationné Place de l'église de 9h à 13h ;** voir calendrier ci-contre. Se munir d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Liste des déchets toxiques sur www.sivatru.fr

Seringues usagées : bornes situées à l'accueil de la mairie.

■ OBJETS ENCOMBRANTS



Meubles, matelas, ferrailles, gros morceaux de polystyrène,...

Deux possibilités :

- **Dépôt à la déchèterie du SIVaTRU,**
- **Collecte en porte à porte tous les 2 mois,** voir calendrier ci-contre.

Limite fixée à 1 m³ par foyer et par collecte, 60 kg et 2 m de long par objet.

⚠ LES INTERDITS de la collecte :

Déchets automobiles, déchets d'amiante et de construction (gravats, plâtre,...), déchets toxiques. Déchets professionnels exclus.



Les appareils électriques et électroniques (DEEE) doivent être rapportés en magasin lors de l'achat d'un nouvel appareil du même type. A défaut, merci de les déposer à la déchèterie plutôt qu'à la collecte des encombrants.

DÉPÔT À LA DÉCHÈTERIE DU SIVaTRU

**Ecopôle Seine Aval, Chemin des Moines, 78510 Triel-sur-Seine
01 39 27 03 77**

L'accès à la déchèterie intercommunale du SIVaTRU est réservé aux particuliers munis d'une carte d'accès permanente délivrée lors de leur première venue, sur présentation d'un justificatif de domicile de moins de trois mois et d'une pièce d'identité en cours de validité.

Les apports sont autorisés dans la limite de 1 m³ par foyer et par passage, tous déchets confondus, et de cinq passages par mois. Cette limite ne s'applique pas aux déchets végétaux.

Jours et horaires d'ouverture :

- Lundi 13h30 à 17h30
 - Mercredi 9h à 12h et 13h30 à 17h30
 - Vendredi 9h à 12h et 13h30 à 17h30
 - Samedi 9h à 17h
 - Dimanche 9h à 13h
- Fermée les jours fériés*



Collectes maintenues les jours fériés, à l'exception du 1^{er} mai : ordures ménagères collectées mercredi 2 mai

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
D 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1
L 2 ▲	J 2	V 2	L 2	M 2 ●	S 2 ● ✗
M 3 ●	V 3	S 3 ●	M 3 ●	J 3	D 3
M 4	S 4 ● ✗	D 4	M 4	V 4	L 4 ▲
J 5	D 5	L 5	J 5	S 5 ●	M 5 ●
V 6	L 6	M 6 ●	V 6	D 6	M 6
S 7 ●	M 7 ●	M 7	S 7 ●	L 7 ▲	J 7
D 8	M 8	J 8	D 8	M 8 ●	V 8
L 9	J 9	V 9	L 9 ▲	M 9	S 9 ●
M 10 ●	V 10	S 10 ●	M 10 ●	J 10	D 10
M 11	S 11 ●	D 11	M 11	V 11	L 11
J 12	D 12	L 12 ▲	J 12	S 12 ●	M 12 ●
V 13	L 13 ▲	M 13 ●	V 13	D 13	M 13
S 14 ●	M 14 ●	M 14	S 14 ●	L 14	J 14
D 15	M 15	J 15	D 15	M 15 ●	V 15
L 16 ▲	J 16	V 16	L 16	M 16	S 16 ●
M 17 ●	V 17	S 17 ●	M 17 ●	J 17	D 17
M 18	S 18 ●	D 18	M 18	V 18	L 18 ▲
J 19	D 19	L 19	J 19	S 19 ●	M 19 ●
V 20	L 20	M 20 ●	V 20	D 20	M 20
S 21 ●	M 21 ●	M 21	S 21 ●	L 21 ▲	J 21
D 22	M 22	J 22	D 22	M 22 ●	V 22
L 23	J 23	V 23	L 23 ▲	M 23	S 23 ●
M 24 ●	V 24	S 24 ●	M 24 ●	J 24	D 24
M 25	S 25 ● ■	D 25	M 25 ★	V 25	L 25
J 26	D 26	L 26 ▲	J 26	S 26 ●	M 26 ●
V 27	L 27 ▲	M 27 ●	V 27	D 27	M 27
S 28 ●	M 28 ●	M 28	S 28 ● ■	L 28	J 28
D 29	M 29	J 29	D 29	M 29 ●	V 29
L 30 ▲		V 30	L 30	M 30	S 30 ● ■
M 31 ●		S 31 ●		J 31	

● Collecte des ordures ménagères

▲ Collecte du tri sélectif

■ Collecte des encombrants

✗ Apport des déchets toxiques au véhicule de collecte stationné Place de l'église

★ Apport des déchets végétaux

SORTIE DES BACS ET DES ENCOMBRANTS

la veille au soir de la collecte **uniquement.**

www.sivatru.fr
01 34 01 24 10





Calendrier de collecte juillet à décembre 2012

Evectquemont

Collectes
maintenues les jours fériés,
à l'exception du 1^{er} mai :
ordures ménagères collectées
mercredi 2 mai

JUILLET

D 1
L 2 ▲
M 3 ●
M 4
J 5
V 6
S 7 ●
D 8
L 9
M 10 ●
M 11
J 12
V 13
S 14 ●
D 15
L 16 ▲
M 17 ●
M 18
J 19
V 20
S 21 ●
D 22
L 23
M 24 ●
M 25
J 26
V 27
S 28 ●
D 29
L 30 ▲
M 31 ●

AOUT

M 1
J 2
V 3
S 4 ●
D 5
L 6
M 7 ●
M 8
J 9
V 10
S 11 ●
D 12
L 13 ▲
M 14 ●
M 15
J 16
V 17
S 18 ●
D 19
L 20
M 21 ●
M 22
J 23
V 24
S 25 ● ■
D 26
L 27 ▲
M 28 ●
M 29
J 30
V 31

SEPTEMBRE

S 1 ●
D 2
L 3
M 4 ●
M 5
J 6
V 7
S 8 ●
D 9
L 10 ▲
M 11 ●
M 12
J 13
V 14
S 15 ●
D 16
L 17
M 18 ●
M 19
J 20
V 21
S 22 ●
D 23
L 24 ▲
M 25 ●
M 26
J 27
V 28
S 29 ●
D 30

OCTOBRE

L 1
M 2 ●
M 3
J 4
V 5
S 6 ● ✕
D 7
L 8 ▲
M 9 ●
M 10
J 11
V 12
S 13 ●
D 14
L 15
M 16 ●
M 17
J 18
V 19
S 20 ●
D 21
L 22 ▲
M 23 ●
M 24
J 25
V 26
S 27 ● ■
D 28
L 29
M 30 ●
M 31

NOVEMBRE

J 1
V 2
S 3 ●
D 4
L 5 ▲
M 6 ●
M 7
J 8
V 9
S 10 ●
D 11
L 12
M 13 ●
M 14 ✨
J 15
V 16
S 17 ●
D 18
L 19 ▲
M 20 ●
M 21
J 22
V 23
S 24 ●
D 25
L 26
M 27 ●
M 28
J 29
V 30

DECEMBRE

S 1 ●
D 2
L 3 ▲
M 4 ●
M 5
J 6
V 7
S 8 ●
D 9
L 10
M 11 ●
M 12
J 13
V 14
S 15 ●
D 16
L 17 ▲
M 18 ●
M 19
J 20
V 21
S 22 ●
D 23
L 24
M 25 ●
M 26
J 27
V 28
S 29 ● ■
D 30
L 31 ▲

● Collecte des ordures ménagères

▲ Collecte du tri sélectif

■ Collecte des encombrants

✕ Apport des déchets toxiques au véhicule
de collecte stationné Place de l'église

✨ Apport des déchets végétaux

SORTIE DES BACS ET DES ENCOMBRANTS

la veille au soir de la
collecte **uniquement.**

www.sivatru.fr
01 34 01 24 10

Imprimé sur papier recyclé



ECO
EMBALLAGES

GUIDE DE TRI

ORDURES MÉNAGÈRES

À présenter à la collecte
dans votre bac à ordures ménagères.



⚠ DÉCHETS TOXIQUES INTERDITS

DÉCHETS VÉGÉTAUX



Trois possibilités :

- **Le compostage domestique**, en tas ou dans un composteur individuel, renseignements au 01 34 01 24 12.
- **L'apport à la déchèterie du SIVaTRU**, voir les modalités au dos.
- **L'apport à Evectquemont**, côté nouveau cimetière, les mercredis 25 avril et 14 novembre 2012 de 9h à 12h.
Pour connaître toutes les modalités de ces dépôts, contacter la Mairie.
Collecte sur rendez-vous possible.

TRI SÉLECTIF



Journaux, magazines, cartons,
briques alimentaires, canettes,
boîtes de conserve, boîtes métalliques,
bouteilles et flacons en plastique

- **A jeter en vrac, surtout pas en sac**
- **Ne pas imbriquer vos emballages les uns dans les autres**
- **Ces déchets ne doivent pas être trop sales ni contenir de restes**

⚠ LES INTERDITS

Polystyrènes, serviettes et mouchoirs en papier,
essuie-tout, plastiques autres que bouteilles
et flacons, ... A jeter avec les ordures ménagères.



Bouteilles, bocaux et pots en verre
(sans couvercle ni bouchon)



⚠ LES INTERDITS

Miroirs, vitres cassées, ampoules, vaisselle, céramiques.
Leur présence empêche tout recyclage du verre collecté.
A jeter avec les ordures ménagères.

